

**Question et réponse écrite n° : 0128 - Législature : 53**

Auteur Kattrin Jadin, MR  
Département Vice-premier ministre et ministre des Finances et des Réformes institutionnelles  
Sous-département Finances  
Titre Banques. - L'octroi de crédit au monde des entreprises (QO 286).  
Date de dépôt 18/11/2010

*Question*

L'État et l'ensemble des citoyens ont réalisé des efforts pour apporter une aide urgente aux banques durant la crise financière. Aujourd'hui, le comportement de certaines banques qui ont profité de cette aide pose question. J'ai appris dernièrement qu'un contractant de crédits ayant un manque de liquidité temporaire s'est vu résilier l'ensemble de ses crédits avec pour conséquence un remboursement de ceux-ci dans les plus bref délais. Ce citoyen a dû notamment revendre des bâtiments à perte pour rembourser la banque. Pourriez-vous communiquer les possibles mesures prises par l'État afin de protéger les acteurs économiques de notre pays d'une trop grande frilosité de la part des banques?